

## *Rapport de Recherches*

COMITÉ : HSC

PROBLÉMATIQUE : L'année 1967 : La guerre de 6 jours et le conflit Israélo Palestinien

PRÉSIDENTS DE COMITÉ : THIOYE Khaly Djibril, BONAZZI Estela

---



## *L'année 1967 : La guerre de 6 jours et le conflit Israélo Palestinien*

### **INTRODUCTION**

Depuis septembre 2000, jusqu'en 2005, et quelles que soient les sources, les morts sont évalués entre 2700 et 3100 (dont 518 mineurs, 148 assassinats extrajudiciaires et 88 Palestiniens exécutés pour collaboration). Le nombre de victimes blessées est évalué à plus de 26500 et, soulignons-le, il s'agit de très jeunes hommes. Enfin, plusieurs dizaines de milliers de Palestiniens sont passés par les prisons israéliennes en mai 2004, et 4000 d'entre eux y sont encore détenus.

Le conflit palestino-israélien (CPI) désigne le conflit qui oppose Palestiniens et Israéliens au Proche-Orient. Il oppose deux nationalismes (le nationalisme juif et le nationalisme arabe palestinien) et inclut une dimension religieuse importante, notamment du fait qu'Israël est un État juif, à majorité juive et que les Palestiniens sont majoritairement musulmans.

La guerre des Six Jours s'est déroulée du lundi 5 au samedi 10 juin 1967 et opposa Israël à l'Égypte, la Jordanie et la Syrie. Les résultats de cette guerre, épisode du conflit israélo-arabe, influencent encore aujourd'hui la géopolitique de la région. Si Israël s'est depuis retiré de la plus grande partie des territoires occupés, le Sinaï et la bande de Gaza, d'autres, ont été annexés : Jérusalem-Est et le plateau du Golan, deux actes non reconnus par la communauté internationale et une partie de la Cisjordanie est toujours occupée.

Jusqu'à aujourd'hui, la question du conflit israélo-palestinien reste irrésolue et les tensions demeurent. Les Nations unies ont à ce jour émis près d'une centaine de résolutions par le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale, afin de résoudre le conflit. Plusieurs négociations et conférences de paix ont également eu lieu.

## MOTS CLÉS

**Intifada** : Le terme intifada, principalement utilisé dans les pays d'Afrique du Nord et au Moyen-Orient, désigne le rassemblement de citoyens qui s'opposent au pouvoir en place ou à un régime étranger qui leur semble abusif.

**OLP (Organisation de libération de la Palestine)** : l'OLP est une organisation palestinienne politique et paramilitaire. Depuis sa création, l'OLP, qui comporte des institutions politiques, s'est présentée comme un mouvement de résistance armée représentant les Palestiniens. Israël l'a considérée, officiellement jusqu'aux accords d'Oslo, comme une organisation terroriste avant de la considérer comme un interlocuteur diplomatique.

**Occupation** : Prise de possession (d'un lieu). Juridiquement parlant, un territoire illégalement annexé est occupé. Les tiers (comme l'Union européenne) ont l'obligation de ne pas reconnaître une annexion illégale et de ne pas contribuer à la poursuite de l'occupation et de l'annexion. Une puissance occupante dispose d'une autorité limitée sur le territoire occupé en vertu du droit humanitaire international (DHI), mais a néanmoins l'obligation de respecter non seulement le DHI, mais aussi le droit international relatif aux droits de l'homme.

**Annexion militaire** : Une annexion est le rattachement d'un territoire à un autre, généralement plus grand. Elle se distingue de la colonisation tant au niveau économique, religieux ou idéologique ; l'annexion se traduit par l'intégration absolue du territoire annexé dans le système de l'annexant, que celle-ci résulte ou non de la volonté des populations annexées.

**Quartet diplomatique** : un groupe formé de quatre États et organisations nationales et internationales décidé à réaliser une médiation (Quartet pour le Moyen Orient).

**Conseil de Sécurité** : Le Conseil de sécurité est l'un des six organes principaux de l'Organisation des Nations Unies créés par la Charte de l'ONU. Celle-ci lui confère la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et dispose pour cela de pouvoirs spécifiques tels que le maintien de la paix, l'établissement de sanctions internationales et l'intervention militaire. Certaines décisions, appelées résolutions, du Conseil de sécurité ont force exécutoire et « les Membres de l'Organisation conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité ». Le Conseil, qui siège en permanence, peut se réunir à tout moment en cas de menace contre la paix.

**Check point** : Barrage routier tenu par des milices ou des militaires dans des zones de conflits armés.

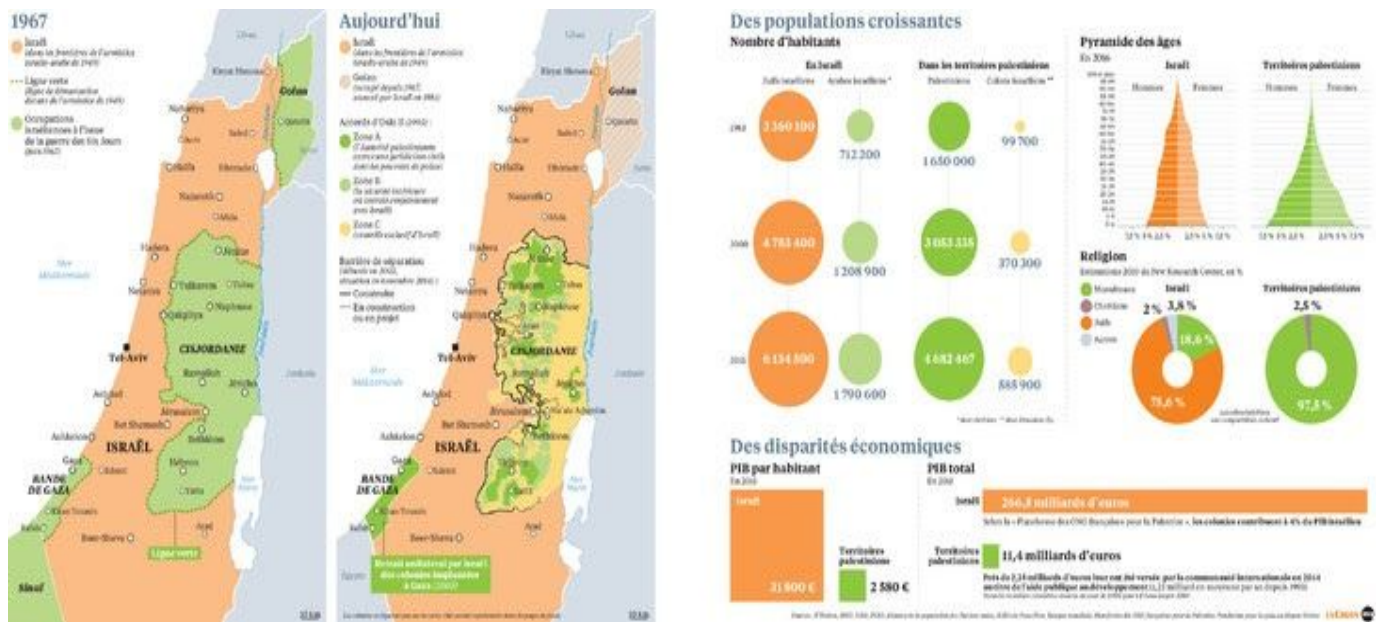
**TPO** : Territoires Palestiniens Occupés

**Tsahal** : Armée de défense israélienne

**Likoud** : Le Likoud est un parti politique israélien de tendance national-libérale.

**Ligne verte** : La ligne d'armistice de 1949 ou frontière de 1967 est la ligne de démarcation entre les forces israéliennes et les forces arabes résultant des quatre accords d'armistice conclus en 1949 entre Israël et les États voisins Syrie, Liban, Transjordanie et Égypte à la fin de la guerre israélo-arabe de 1948. Son tracé a eu notamment pour effet d'étendre la « superficie effective » de l'État d'Israël par rapport à celle qui aurait résulté du plan de partage de la Palestine

## APERÇU GÉNÉRAL



[https://img.aws.la-croix.com/2017/01/08/1100815634/LC170104-Double-A-Israel-UneTerre-DeuxEtat-s-V4\\_0\\_730\\_274.jpg](https://img.aws.la-croix.com/2017/01/08/1100815634/LC170104-Double-A-Israel-UneTerre-DeuxEtat-s-V4_0_730_274.jpg)

## CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET GOUVERNEMENTALES DU CONFLIT

### LE MUR



L'économie des territoires palestiniens occupés est mise en danger par le conflit avec Israël et par la construction du mur. Cette fragilisation de l'économie se traduit pour la population par une hausse de la pauvreté et du chômage, par le travail des enfants et par une dépendance envers l'aide internationale. Les colonies sont la première cause de la crise économique palestinienne et le nombre de colons continue de croître passant de 400000 en 2000 à 430000 en 2003. De nouvelles terres sont pour cela confisquées afin de permettre la construction de logements et de routes de contournement.

Le mur, présenté comme une protection des citoyens israéliens, a, de par son tracé, annexé des terres palestiniennes et d'importantes ressources en eau. Il est également un obstacle qui sépare des travailleurs de leur lieu de travail, des enfants de leur école et qui divise des familles.

L'ensemble des 2 800 hectares de terres réquisitionnés pour la construction du mur représente près de 16,6% de la Cisjordanie qui se retrouve entre la ligne verte et le mur. Ce sont plus de 80000 Palestiniens qui sont soit enfermés dans des enclaves, soit séparés de leurs propriétés, et 200000 résidents de Jérusalem-Est qui se retrouvent du mauvais côté du mur. Ce mur est donc un facteur aggravant des souffrances socio-économiques que subit la population.

Les bouclages et les restrictions à la circulation des biens et des personnes assurés par 120 check-points militaires permanents auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de barrages ponctuels empêchent souvent les travailleurs de rejoindre leur lieu de travail ou, pour le moins, leur font perdre des heures voire des journées entières. Ces absences et retards ont non seulement désorganisé les entreprises, mais aussi fait chuter considérablement la production déjà bien faible et augmenté de 33% les coûts de production.

Le conflit a entraîné une baisse accélérée de la valeur des importations et des exportations, environ 35% depuis 1998. La baisse de la demande est due à la perte de revenu et la baisse des exportations est causée par la chute de la production. L'approvisionnement des TPO en matières premières est bloqué de même que les exportations des produits à base d'huile d'olive de Cisjordanie, et les fruits et légumes de Gaza. Depuis l'Intifada, les exportations palestiniennes ont quasiment cessé alors que les importations en provenance d'Israël, qui représentaient 75% des importations, n'ont diminué que de 10%. Les territoires occupés étant très dépendants des importations, le déficit de la balance commerciale n'est plus aujourd'hui compensé par les salaires des Palestiniens travaillant en Israël, dont le nombre a baissé de 70%. Ce manque de revenu était compensé par l'aide des donateurs (1,2 million de dollars en 2003) ; ces revenus nets en provenance de l'étranger ont fourni plus de 22% du PIB palestinien faisant de l'économie palestinienne l'une des plus dépendantes de l'extérieur. Avec un PIB par habitant inférieur de 30% à celui de la Cisjordanie, une population plus pauvre et plus jeune, des familles plus nombreuses et un taux de chômage plus élevé, la Bande de Gaza a plus de la moitié de sa population qui dépend de l'aide alimentaire.

### **LA SITUATION DES FEMMES**

Même si la situation des femmes pouvait être considérée, avant l'occupation, comme moins mauvaise en Palestine que dans d'autres pays arabes, la femme avait néanmoins une place inférieure (8% des hommes étaient illettrés contre 30% des femmes). Les femmes ne représentaient que 12% de la main-d'œuvre palestinienne. L'occupation israélienne n'a fait qu'aggraver la situation des femmes car les conséquences du conflit ont conduit de nombreux Palestiniens à consacrer leur énergie à survivre. Pour les femmes, cela s'est traduit par le renforcement de l'activité au foyer, la recherche de l'approvisionnement et la garde des enfants, ce qui a privé beaucoup d'entre elles de scolarité. Aujourd'hui 66% des travailleuses sont occupées dans l'économie informelle. Pour faire face à la pauvreté, de nombreuses femmes s'investissent dans le travail à domicile, mais elles ne touchent pas de vrais salaires et ne sont protégées par aucune loi. (84,6% des femmes sont considérées comme étant hors du marché du travail en Cisjordanie pour 90% à Gaza). L'occupation a favorisé l'implication des femmes dans les mouvements politiques et dans le mouvement associatif.

### **LA CORRUPTION**

Les TPO n'ont pas échappé et n'échappent pas au phénomène de corruption. 85% des Palestiniens lors d'un sondage en 2002 dénoncent la corruption de leur gouvernement. Le conflit a créé des conditions favorables à la corruption. La situation politique instable et précaire a donné plus d'importance à l'action immédiate et aux intérêts à court terme. La dépendance vis à vis de l'aide étrangère, la nature de l'économie orientée vers l'importation, tout cela a favorisé une situation tendant à augmenter l'influence des hommes politiques sur l'ensemble des ressources.

### **LA PAUVRETÉ**

62% de la population palestinienne (52% pour la Cisjordanie et 83% pour Gaza) vivent sous le seuil de pauvreté (3,6 dollars US par personne), alors qu'ils n'étaient que 20% avant 2000. 40% des Palestiniens souffrent d'insécurité alimentaire selon la FAO. La consommation alimentaire a



baissé de 30% depuis septembre 2000. Ces trois dernières années ont vu apparaître des épidémies, des problèmes liés à la maternité, des maladies chroniques...

## LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les enfants représentent 53% de la population palestinienne et un tiers d'entre eux présente des traumatismes sévères. 651 ont été tués lors de la seconde Intifada. Outre la pauvreté et le chômage, avec la situation économique et sociale actuelle, est apparu le travail des enfants. Selon le rapport publié par l'agence de Wafa plus de 3% des enfants travaillent soit plus de 40 000. L'étude démontre que c'est pour des raisons économiques, afin d'aider leur famille, alors que 48% souhaiteraient plutôt aller à l'école contre 25% qui préfèrent le travail.

## GAZA



À la fin du conflit israélo-arabe de 1948, la bande de Gaza est occupée par l'Égypte. Le territoire voit l'arrivée d'environ 170 000 réfugiés. En 1950, la population est de 254 000 habitants.

Dès le début de la guerre des Six Jours, Gaza retourne aux mains de l'État d'Israël. L'administration palestinienne sur la bande de Gaza s'exerce dès 1994, suite aux accords d'Oslo, à l'exception des blocs de colonies israéliennes toujours implantées et protégées par Tsahal.

Depuis 2001, les attaques palestiniennes depuis la bande de Gaza contre Israël consistent essentiellement en des tirs de roquettes et de mortiers. Ces attaques ont tué plusieurs dizaines de personnes, essentiellement des civils dont des enfants et fait des centaines de blessés. L'impact principal de ces tirs est psychologique, social et économique.

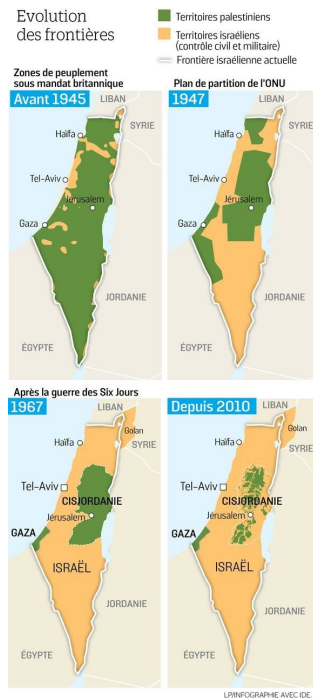
Le 26 janvier 2006, le Hamas remporte les élections législatives palestiniennes. le 15 juin 2007, à la suite d'un conflit opposant le Fatah et le Hamas, les forces du Hamas prennent le contrôle de la bande de Gaza.

Depuis le 17 janvier 2008, en raison du bombardement de Sdérot et de l'accession du Hamas au pouvoir, la bande de Gaza contrôlée par le Hamas, est soumise à un blocus israélo-égyptien qui entraîne des pénuries de la plupart des produits de base et des coupures d'électricité. Le manque de carburant a également paralysé le traitement des eaux usées et l'approvisionnement en eau. 30 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées non traitées se sont écoulées dans la Méditerranée menaçant alors l'aquifère côtier et endommageant aussi les côtes égyptiennes et israéliennes. En outre, les hôpitaux sont en rupture de médicaments, entraînant la mort de nombreux patients non soignés et empêchant les habitants de bénéficier des traitements de base.

## FRONTIERES

Israël est bordé par quatre états : le Liban , la Syrie , la Jordanie et l'Égypte, et par les TPO (bande de Gaza et Cisjordanie) sous occupation militaire israélienne. Israël possède trois frontières maritimes, en mer Méditerranée, dans la mer Morte et dans la mer Rouge. Les frontières d'Israël ont été modifiées à plusieurs reprises depuis la création de l'état en 1948. Les frontières avec l'Égypte au sud-ouest puis avec la Jordanie à l'est ont fait l'objet d'accords reconnus par les signataires. Cependant, les frontières avec le Liban, la Syrie et les territoires palestiniens ne sont pas unanimement reconnus internationalement.

Israël n'a pas précisé ses frontières dans sa déclaration d'indépendance. Les frontières internationalement reconnues telles que lors de son admission à l'ONU sont celles dites « de 1967 » et suivent la ligne verte, c'est-à-dire les lignes d'armistice de la guerre israélo-arabe de 1948. Elles ne sont néanmoins pas reconnues dans le monde arabo-musulman à l'exception de l'Égypte, l'Autorité palestinienne et la Jordanie. À l'issue de la guerre des Six Jours, Israël a conquis des territoires à la Syrie, à la Jordanie et à l'Égypte. L'accord de paix entre Israël et l'Égypte, aboutit au retrait de la péninsule du Sinaï et à un accord sur la frontière israélo-égyptienne . L'accord de paix entre Israël et la Jordanie aboutit à la stabilisation de la frontière israélo-jordanienne le long du Jourdain. Israël continue à occuper la Cisjordanie où elle exerce une administration militaire. Israël considère la Cisjordanie comme un « territoire disputé » plutôt que comme un « territoire occupé ». Israël occupe une partie du plateau du Golan qui est divisé par une ligne de cessez-le-feu entre Israël et la Syrie. Le Golan et Jérusalem-Est ont été annexés par Israël en 1982 et il y exerce l'administration civile. Toutefois, ces annexions ont été condamnées par une part importante de la communauté internationale. La frontière entre Israël et le Liban résulte de l'accord en 1923 entre les puissances mandataires française au Liban et britannique en Palestine mandataire.



## COLONIES

Ce sont des concentrations de population israélienne installées dans des villes ou des villages construits en territoires palestiniens, en dehors de la frontière officielle d'Israël. Selon l'ONG israélienne La Paix maintenant, 132 colonies ont été créées depuis 1967, date à laquelle la ligne verte a été établie par plusieurs accords d'armistice, après la guerre dite des Six Jours. Toujours selon l'ONG, environ 400 000 colons vivent ainsi entourés de près de 3 millions de Palestiniens, principalement en Cisjordanie. Au fil du temps, certaines colonies israéliennes sont devenues de véritables villes, à l'instar d'Ariel et ses 20 000 habitants. Israël a également établi des colonies dans la bande de Gaza avant qu'elles ne soient évacuées ainsi que dans le plateau du Golan. L'ONU ne reconnaît pas la légalité de ces implantations, ni en Cisjordanie occupée ni même à Jérusalem-Est annexée. La communauté internationale considère que chaque nouvelle salve de

constructions est une entrave au processus de paix car il est très compliqué de séparer le territoire en deux États si les Israéliens continuent d'établir des colonies dans les TPO.

Ces constructions cristallisent les tensions entre les deux peuples mais également avec les puissances internationales.

## PRINCIPAUX ACTEURS INTERNATIONAUX

Autour du globe, le conflit entraîne des réactions. Certaines réactions visent à favoriser le processus de paix, tandis que d'autres sont en faveur d'un mouvement idéologique ou politique ou bien l'un ou l'autre des partis impliqués. Israël bénéficie d'aides militaires et du soutien des États-Unis, ainsi que de bonnes relations diplomatiques avec ceux-ci. Les Palestiniens quant à eux bénéficient d'aides au développement des États du Golfe, de l'UNRWA, de l'Union européenne, des États-Unis et d'organisations de soutien, ainsi qu'un soutien militaire, notamment de l'Iran. Les dirigeants palestiniens, après s'être tourné, par le passé, vers l'Allemagne nazie et l'Union Soviétique pour du soutien, se tournent maintenant vers l'Union européenne.



[https://www.lesclesdumoyenorient.com/IMG/png/carte\\_7\\_publi\\_v2-resp463.png.webp?1380111383](https://www.lesclesdumoyenorient.com/IMG/png/carte_7_publi_v2-resp463.png.webp?1380111383)

## ISRAËL

Le 14 mai 1948, David Ben Gourion, proclame l'indépendance de l'État d'Israël dont il devient le premier Premier Ministre. Les pays arabes voisins soutenus par la Ligue arabe lui déclarent immédiatement la guerre. Israël affronte les armées de Transjordanie, d'Égypte, de Syrie et d'Irak et l'Armée de libération arabe. Au cours de courtes périodes de combats entrecoupées de trêves, Israël agrandit les territoires sous son contrôle. En 1949, plusieurs armistices sont signés entre Israël et ses voisins. Tout d'abord avec l'Égypte, le 12 février 1949 qui occupe la bande de



Gaza, le Liban le 23 mars 1949 sur la ligne bleue, la Jordanie le 3 avril 1949 qui annexe la Cisjordanie et la partie est de Jérusalem et qui procède à un échange de territoires avec Israël pour aboutir aux frontières actuelles délimitées par la ligne verte et enfin la Syrie, le 20 juillet 1949.

Dans les années qui suivent la création d'Israël, s'intensifie l'exode des Juifs des pays arabes et musulmans, 900 000 fuient les pays arabes, abandonnant leurs biens. Parmi eux, 600 000 se réfugient en Israël. Les Juifs du monde arabe constituent aujourd'hui la majeure partie des Juifs de France et de la société israélienne.

Les frontières du pays ont beaucoup évolué depuis la déclaration d'indépendance, au cours des guerres israélo-arabes et selon les traités de paix.

Certaines résolutions de l'ONU ont revêtu une importance significative pour Israël, entre autres la résolution 181 de l'Assemblée générale qui soutient la constitution d'un État juif et celle d'un État arabe, puis la Résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies en date du 22 novembre 1967, à la suite de la guerre des Six Jours et de la Résolution 338 du Conseil de sécurité des Nations du 22 octobre 1973, qui proposent un cadre pour le règlement du conflit israélo-arabe. Tous les États du monde arabo-musulman votèrent contre le Plan de partage de 1947. Depuis, seules l'Égypte (en 1982), l'Autorité palestinienne (en 1993), la Jordanie (en 1994) et la Mauritanie (en 1999) ont reconnu l'État d'Israël. Certains États arabes entretiennent néanmoins des relations diplomatiques non officielles.

À ce jour, la majeure partie des pays du monde, à l'exception de la plupart des pays arabo-musulmans, ont reconnu Israël en tant qu'État. Cette reconnaissance se produisit dans les jours suivant la déclaration d'indépendance du pays, et lorsque Israël fut admis à l'ONU. La Syrie, l'Iran depuis la Révolution et des groupes politiques comme le Hamas ou le Hezbollah ne reconnaissent ni l'existence ni la légitimité d'Israël.

Les colonies israéliennes sont des communautés de citoyens israéliens qui ont été établies depuis la guerre des Six Jours en 1967 dans les territoires palestiniens occupés, dont Jérusalem-Est, ainsi que dans le Golan syrien occupé. Elles totalisent aujourd'hui plus de 650 000 personnes (dont la moitié à Jérusalem-Est), réparties dans près de 150 implantations en Cisjordanie et une trentaine d'autres dans le Golan. Certaines colonies sont devenues des villes, comme Ma'aleh Adumim qui compte près de 40 000 habitants ou Ariel qui en compte 20 000. De nombreuses colonies ont été rattachées au territoire israélien par la barrière de séparation. Selon le droit international, l'établissement des colonies israéliennes dans les territoires occupés par Israël depuis 1967 est illégal.

## PALESTINE

La Palestine est un État, parfois qualifié de proto-État. Située au Moyen-Orient, elle revendique son établissement sur les territoires palestiniens occupés, dont Jérusalem-Est. La déclaration du 15 novembre 1988 de l'Organisation de libération de la Palestine en exil à Alger a été retenue par l'État de Palestine comme sa déclaration d'indépendance et est reconnu par la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique. En 2011, la Palestine est acceptée par l'UNESCO en tant qu'organisation. Le 29 novembre 2012, l'État de Palestine est reconnu comme État observateur non-membre de l'ONU. En 2017, l'État de Palestine est reconnu par 136 États (70,5 %) des 193 États membres que compte l'Organisation des Nations unies. La souveraineté nationale, la reconnaissance internationale, la population et les réfugiés palestiniens, le

territoire et ses frontières, la capitale de l'État et la reconnaissance d'Israël font l'objet de débats et controverses. Les frontières officiellement revendiquées par le gouvernement de l'État de Palestine sont celles de la Cisjordanie, gouvernée partiellement depuis 1994 par l'Autorité palestinienne, et de la bande de Gaza, sous contrôle du Hamas depuis 2007. Le siège du gouvernement palestinien se situe à Ramallah, tandis que la capitale revendiquée est Jérusalem-Est, un territoire administré par Israël.

Le Plan de partage est voté à l'assemblée générale de l'ONU le 29 novembre 1947. Les Arabes palestiniens et les États arabes voisins s'opposent à ce plan et réclament l'indépendance de toute la Palestine. Le plan est malgré tout voté par l'ONU le 29 novembre 1947. Il prévoit la création d'un État arabe et un État juif. Le plan est rejeté par la partie arabe mais accepté par la partie juive. Le 14 mai 1948, la veille de l'expiration du mandat britannique, David Ben Gourion proclame l'indépendance de l'État d'Israël. Cinq états arabes déclarent la guerre à l'État d'Israël immédiatement après sa proclamation, quatre des sept pays membres de la Ligue arabe à cette époque, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie et la Syrie ainsi que l'Armée de libération arabe envahissent le territoire de l'ex-mandat britannique de Palestine.

Le nationalisme palestinien renaît dans le milieu des années 1960.

Le Fatah, une des organisations regroupées au sein de l'OLP de Yasser Arafat, installe en Jordanie un véritable « État dans l'État ». Depuis ces zones palestiniennes, l'OLP effectue des raids et des attaques terroristes contre le reste du territoire jordanien et contre Israël. À Gaza, à partir des années 1990, une lutte entre le Hamas et l'OLP déstabilise la région.

Fin 1987, la population palestinienne se révolte contre l'administration israélienne dans l'ensemble des Territoires occupés et est accompagnée d'une vague d'attentats-suicides. Ce soulèvement populaire, indépendant de l'OLP, va aboutir à la relance des revendications nationalistes palestiniennes. Le 21 mars 2000, après un nouveau retrait de l'armée israélienne de la Cisjordanie, l'Autorité palestinienne reprend le contrôle total ou partiel sur 40 % du territoire. Ariel Sharon, alors chef du Likoud, visite le 28 septembre l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, ce qui suscite des émeutes en Israël et en Palestine. C'est le point de départ de la seconde intifada. En mars 2002, 55 ans après le vote de la résolution 181 instituant le partage de la Palestine, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution 1397 qui évoque pour la première fois un État palestinien aux côtés d'Israël. Le 12 et le 14 juin 2007 le Hamas chasse l'OLP de Gaza.

## HAMAS



Le Hamas est un mouvement islamiste palestinien constitué d'une branche politique et d'une branche armée, principalement actif à Gaza. Créé en 1987 sa charte affirme que « la terre de Palestine est une terre islamique ». Il prône la destruction de l'État d'Israël et l'instauration d'un État islamique palestinien sur tout le territoire de l'ancienne Palestine mandataire, avant de demander « l'établissement d'un État palestinien entièrement souverain et indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem pour capitale ». Durant les années 1990 et 2000, le Hamas agit par des attentats-suicides contre des infrastructures établies sur le territoire israélien et contre des citoyens israéliens militaires et civils. Depuis les années 2000, le Hamas utilise plutôt des tirs de roquettes artisanales contre des villes israéliennes (Ashdod, Sdérot, Beer-Sheva). Elles traquent aussi les Palestiniens soupçonnés de collaborer avec Israël. La Commission des Droits de l'Homme des Nations unies, Amnesty International et Human Rights Watch, a dénoncé à plusieurs reprises les violations des Droits de l'Homme commises par la branche armée du mouvement. Le 26 janvier 2006, le Hamas remporte les élections législatives palestiniennes. Il obtient 56 % des suffrages, ce qui lui donne une majorité parlementaire.

## OLP

L'Organisation de libération de la Palestine est une organisation palestinienne politique et paramilitaire, créée le 28 mai 1964 à Jérusalem. L'OLP est composée de plusieurs organisations palestiniennes, dont le Fatah, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP). Depuis sa création, l'OLP, qui comporte des institutions politiques, s'est présentée comme un mouvement de résistance armée représentant les Palestiniens. Le 22 novembre 1974, l'Assemblée générale des Nations unies, lui accorde le statut d'observateur. L'OLP est désormais reconnue comme le partenaire palestinien des négociations pour régler le conflit israélo-palestinien.

## LIGUE ARABE



La Ligue arabe est une organisation régionale à statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations unies. Elle est fondée le 22 mars 1945 au Caire par six pays et compte aujourd'hui vingt-deux États membres. L'action de la Ligue est d'abord dirigée contre l'existence des puissances coloniales européennes dans la région, en l'occurrence la France et le Royaume-Uni. À partir de 1948, Israël est considéré comme l'ennemi du monde arabe rendant son existence illégitime. Un grand nombre de sommets de la Ligue arabe ont été tenus à la suite d'événements spécifiques du conflit israélo-palestinien et arabe. Les résolutions les plus importantes de l'institution concernent d'ailleurs la Palestine.

### **Jordanie**

En 1948, le royaume de Transjordanie est un acteur important de la guerre israélo-arabe de 1948 à l'issue de laquelle il occupe les collines de Samarie et le désert de Judée qu'il annexe et rebaptisé Cisjordanie (faisant écho à la Transjordanie), de même, il avance dans Jérusalem et prend le contrôle d'une moitié de la ville (l'Est de la ville). Cette annexion est condamnée par la reconnaissance de la communauté internationale, sauf par la Grande-Bretagne. La Judée et la Samarie ainsi que la moitié de Jérusalem sera occupée par la Jordanie jusqu'en 1967, lors de la guerre des six jours. Le royaume hachémite de Jordanie accueille également sur son territoire plusieurs centaines de milliers de Palestiniens fuyant la guerre. La Jordanie a toujours adhéré à la politique antisioniste promue par le monde arabe mais a souvent pris des décisions pragmatiques. Plusieurs facteurs expliquent ce pragmatisme relatif vis-à-vis d'Israël : leur proximité géographique, l'orientation pro-occidentale du roi Hussein et peu de prétentions territoriales ainsi que l'ouverture israélienne par rapport à la paix avec ses voisins. Un état de guerre a été maintenu à peu près en permanence depuis 1948 jusqu'au traité de 1994.

### **Syrie**

Dans le contexte de la Guerre civile syrienne de 2011, de multiples incidents frontaliers opposent actuellement les armées syrienne et israélienne, notamment dans la zone du plateau du Golan qui est aussi frontalier au nord, du Liban et au sud, de la Jordanie. En 1967, le secteur militaire

clé du Golan a été pris par Israël à la Syrie lors de la Guerre des Six Jours. Du 6 octobre au 24 octobre 1973, la "guerre du Kippour", aussi dénommée "guerre du Ramadan" ou encore "guerre d'Octobre" est une nouvelle guerre israélo-arabe qui opposa Israël à une coalition menée par l'Égypte et la Syrie. Le 6 juin 1982, commença l'Opération "Paix en Galilée" ou "Invasion du Liban". C'est un épisode de la Guerre du Liban au cours duquel l'armée israélienne envahit le sud du Liban, officiellement dans le but de faire cesser les attaques palestiniennes de l'OLP lancées depuis le Liban. La Syrie n'entretient aucun lien diplomatique, militaire ou commercial avec Israël. Le tourisme et les échanges culturels sont quasi-inexistants entre ces deux pays.

## **Égypte**

L'état de guerre entre les deux pays qui remonte à la guerre israélo-arabe de 1948-1949 s'est achevé en 1979 avec la signature du traité de paix israélo-égyptien, un an après les accords de Camp David. Des relations diplomatiques sont formellement établies le 21 février 1980 après le traité de paix. L'Égypte dispose d'une ambassade à Tel Aviv et un consulat à Eilat tandis qu'Israël dispose d'une ambassade au Caire et d'un consulat à Alexandrie. La coopération entre l'Égypte et Israël s'est renforcée ces dernières années dans la péninsule du Sinaï (est). En vertu du traité de paix, l'Égypte a récupéré sa souveraineté sur le Sinaï, territoire occupé par Israël en 1967 lors de la guerre des Six Jours. Au-delà de la coopération militaire, l'Égypte et Israël ont récemment développé leurs liens dans le domaine de l'énergie, devenu un enjeu stratégique majeur en Méditerranée orientale. Les accords d'armistice signés par Israël et par les États arabes, du 23 février au 20 juillet 1949, permet l'agrandissement de l'État juif d'un tiers de plus que le plan de partage ne le prévoyait, avec notamment l'annexion de toute la Galilée, et d'un couloir vers Jérusalem et le Néguev, jusqu'au port d'Eilat sur la mer Rouge. Gaza tombe sous la tutelle de l'Égypte. Le 24 février 1949, l'Égypte et Israël signent l'armistice de Rhodes. Le 1er septembre 1951, le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'Égypte, qui a interdit le canal de Suez aux bateaux israéliens, mais en vain.

## **Armée de libération arabe**

L'Armée de libération arabe était une armée de volontaires des pays arabes. Cette armée, créée par la Ligue arabe, a participé à la guerre de Palestine de 1948.

## **LIBAN**

Le Liban ne participe pas en tant que pays à la guerre israélo-arabe de 1948-1949, toutefois un nombre important de volontaires libanais s'engage contre Israël. L'état de guerre se termine par l'accord israélo-libanais du 23 mars 1949. Le Liban ne participe ni à la guerre des Six Jours en 1967 ni à la guerre du Kippour en 1973 et la frontière entre Israël et le Liban est relativement calme et stable. Israël envahit une partie du Liban du Sud en 1978 puis l'intégralité en 1982. L'occupation entraîne une riposte de la Syrie, de l'Iran et du Hezbollah. Le Sud-Liban est occupé par Israël jusqu'en juin 2000. Les tensions entre les deux pays atteignent leurs apogées lors du conflit israélo-libanais de 2006 déclenché par Israël en raison des attaques de roquettes du Hezbollah contre les villes israéliennes et la capture de soldats de Tsahal par le groupe islamiste chiite. Celui-ci s'achève par un cessez-le-feu et par l'adoption par le conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1701.



## HEZBOLLAH



Le Hezbollah, fondé en juin 1982, est un groupe islamiste chiite et un parti politique basé au Liban. Ses activités paramilitaires sont supervisées par le Conseil central jihadiste. L'organisation est parfois qualifiée de « djihadiste chiite ». Il fut créé à la suite de l'intervention militaire israélienne au Liban de 1982, en s'appuyant sur un financement iranien. Depuis la création du Hezbollah, la destruction de l'État d'Israël est l'un des principaux objectifs du mouvement.

## ROYAUME-UNI

Le 25 avril 1920, la conférence de San Remo, après avoir décidé que les territoires arabophones de l'Empire ottoman ne seraient pas restitués à la Turquie, adopte une résolution attribuant au Royaume-Uni un mandat sur la Palestine. Ce mandat est cependant provisoire.

Le mandat avait pour objectif la mise en place en Palestine d'un « foyer national pour le peuple juif sur la base du lien historique existant entre le peuple juif avec la Palestine dans le but de reconstruire leur foyer national dans ce pays, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civiques et religieux des collectivités non juives existantes en Palestine », comme défini par la Déclaration Balfour de 1917 et repris dans les termes du mandat. La Palestine mandataire fut le terrain d'un conflit de plus en plus violent entre Arabes et Juifs palestiniens. Ainsi, entre 1936 et 1939, une grande révolte arabe éclata. Après la Seconde Guerre mondiale, le 25 mai 1946, le Royaume hachémite de Transjordanie est créé. En février 1947, les Britanniques remettent la question de la Palestine et leur mandat à l'ONU. Finalement, le mandat aboutit à son terme à la fondation de l'État d'Israël, le 14 mai 1948, ce qui entraîna la guerre de Palestine.

## ÉTATS-UNIS

Les relations entre les États-Unis et Israël sont un facteur important dans la politique étrangère du gouvernement des États-Unis au Moyen-Orient depuis 1948. Les États-Unis maintiennent avec Israël une relation de proximité et de soutien via une aide financière annuelle et des accords militaires. La coopération entre Israël et les États-Unis est très proche dans beaucoup de domaines d'activité militaire. En effet, Les États-Unis supervisent la recherche-développement en armes d'Israël.

Avant même la création d'Israël, la communauté juive sioniste aux Etats-Unis rassemble des fonds et des renseignements pour créer le pays. En 1917, le président américain Woodrow Wilson souscrit à la Déclaration Balfour, qui exprimait le soutien de la Grande-Bretagne à la création d'un foyer national pour le peuple juif en Palestine.

## ONU

### **Résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies**



- Résolution 242 (1967), Résolution 338 (1973), Résolution 1322 (2000), résolution 1397 (2002)

### **Résolutions de l'assemblée générale des Nations unies**

Il existe un large consensus international à l'Assemblée Générale de l'ONU sur la manière de régler le conflit israélo-palestinien. Chaque année, l'assemblée générale de l'ONU vote une résolution intitulée « Règlement Pacifique de la Question de Palestine » qui demande à Israël de :

- Se retirer de(s) territoires occupés depuis 1967 y compris Jérusalem Est (« from territories occupied in the recent conflict » d'après la résolution 242) ;
- Régler le problème des réfugiés de manière juste par le droit au retour ou à la compensation (d'après la résolution 194 (III))<sup>48</sup>.

Cette résolution est chaque année approuvée par la plupart des pays du monde (environ 160) et rejetée par les États-Unis, Israël, l'Australie et quelques îles du Pacifique (au total 6 ou 7 pays)<sup>49</sup>.

- Résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU (29 novembre 1947)
- Résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies, 1948
- Résolution 3236, 1974
- Résolution 3376, 1975. S'appuyant sur la 3236, fonde la Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien et sa Division des droits des Palestiniens du Secrétariat des Nations unies.
- Résolution 3379, 1975.

- Résolution 4686, 1991. Révoque la résolution 3379.

### **UNSCOP**

L'UNSCOP ou United Nations Special Committee On Palestine est une commission créée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1947 à la suite de la remise du mandat sur la Palestine par le Royaume-Uni. La Commission était initialement composée de 11 pays (Australie, Canada, Guatemala, Inde, Iran, Pays-Bas, Pérou, Suède, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie) et fut chargée d'étudier les causes du conflit en Palestine et d'y apporter une solution, en particulier au niveau d'un plan de partage de la Palestine. Dans un souci de neutralité, aucune des grandes puissances de l'époque ne fut représentée.

Le 29 novembre 1947, l'ONU vote le Plan de partage de la Palestine en un État juif et un État arabe tout en faisant de Jérusalem la capitale des 2 futurs états sous administration internationale. Le lendemain, la guerre civile éclate entre les populations juives et arabes de Palestine

### **UNRWA**

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient est un programme de l'Organisation des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie, datant de décembre 1949. Le but de l'UNRWA est de répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux. Avec l'existence de cet Organisme particulier, les réfugiés palestiniens sont les seuls réfugiés au monde à ne pas dépendre du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR).

### **Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien**

La Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien siège pour les droits des palestiniens, sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Ce comité a été créé par la résolution 3376 de l'Assemblée générale de l'ONU du 10 novembre 1975, avec pour tâche de recommander un programme de mise en œuvre, destiné à permettre au peuple palestinien d'exercer les droits inaliénables reconnus par la résolution 3236 du 22 novembre 1974.

### **IRAN**

Depuis 1979, l'Iran s'est engagé à soutenir tout groupe qui combattrait Israël et le sionisme. L'Iran soutient plusieurs groupes militaires et politiques qui ont affronté Israël militairement. Ce soutien se présente sous plusieurs formes:

- un soutien financier (avec l'envoi d'argent)
- un soutien formatif (avec l'entraînement de soldats et d'experts militaires)
- soutien militaire (avec l'envoi d'armes, de munitions, de missiles et de roquettes)

L'Iran fournit une aide politique et militaire à différents groupes militaires afin de combattre indirectement Israël comme le Hamas qui prétend être financé par des dons, mais ceux-ci ne représentent rien par rapport aux aides de l'Iran.

L'Iran finance aussi le Hezbollah, assure sa formation militaire, politique, diplomatique et lui fournit des armes. Selon un rapport publié en février 2010, le Hezbollah aurait reçu 400 millions de dollars de l'Iran.

## CHRONOLOGIE

**1920**

### **Conférence de San Remo**

La conférence de San Remo est une conférence internationale qui a eu lieu du 19 au 26 avril 1920 à Sanremo (selon la graphie actuelle), en Ligurie, dans le nord-ouest de l'Italie. Le 24 avril 1920, le Comité supérieur place la Palestine sous un mandat du gouvernement britannique.

**29/11/1947**

### **Plan de partage de la Palestine (Résolution 181)**

le plan de partage de la Palestine élaboré par le Comité spécial des Nations unies sur la Palestine (UNSCOP) créé par l'ONU, est approuvé par cette dernière à New York, par le vote de la résolution 181.

**14 /05/1948**

### **Indépendance d'Israël**

Trois ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'extermination de plus de six millions de Juifs par les nazis, David Ben Gourion proclame l'État d'Israël sur une partie de la Palestine. Dès le lendemain, les armées arabes (Égypte, Syrie, Jordanie, Liban et Irak) entrent en guerre contre le nouvel État.

**1967**

### **Guerre des Six-Jours**

Le 5 juin 1967, Israël déclenche la guerre dite des « Six-jours » contre l'Égypte, la Syrie et la Jordanie, s'emparant de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie, de la bande de Gaza, du plateau syrien du Golan et du Sinaï égyptien. La guerre se poursuivra jusqu'au 10 juin 1967.

**1987**

Les Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza déclenchent la « guerre des pierres », première Intifada contre l'occupation israélienne.

**15/11/1988**

### **Indépendance Palestine**

La déclaration du 15 novembre 1988 de l'Organisation de libération de la Palestine en exil à Alger a été retenue par l'État de Palestine comme sa déclaration d'indépendance et est reconnu par la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique.

**26/10/1994**

Les premiers ministres israélien Yitzhak Rabin et jordanien Abdel Salam Majali signent un traité de paix (garantit à Israël la sécurité sur sa frontière la plus longue et jette les bases d'une coopération économique. Il reconnaît également « le rôle historique » de la Jordanie dans la gestion des lieux saints musulmans de Jérusalem.)

**2011**

En 2011, la Palestine est acceptée par l'UNESCO en tant qu'organisation.

**2012**

*Research Report*

Le 29 novembre 2012, l'État de Palestine est reconnu comme État observateur non-membre de l'ONU.

**2017**

En 2017, l'État de Palestine est reconnu par 136 États (70,5 %) des 193 États membres que compte l'Organisation des Nations unies.

**28/01/2020**

### **Plan d'annexion**

Donald trump dévoile un plan controversé prévoyant notamment l'annexion par Israël de pans de la Cisjordanie occupée. Les pays arabes préviennent qu'une annexion provoquerait un « conflit majeur ».

**13/08/2020**

### **Accord de paix**

Donald Trump annonce la signature d'un « accord de paix historique » entre Israël et les Émirats arabes unis, en vertu duquel l'État hébreu accepte de mettre fin à la poursuite de l'annexion de territoire palestinien.

## **TRAITÉS ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS**

**02/11/1917**

### **Déclaration de Balfour**

La déclaration Balfour de 1917 est une lettre ouverte datée du 2 novembre 1917 et signée par Arthur Balfour, le *Foreign Secretary* britannique. Elle est adressée à Lord Lionel Walter Rothschild (1868-1937), éminence de la communauté juive britannique et financier du mouvement sioniste, aux fins de retransmission. Par cette lettre, le Royaume-Uni se déclare en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national juif. Cette déclaration est considérée comme une des premières étapes dans la création de l'État d'Israël. En effet, la promesse qu'elle contient sera mise en œuvre durant la conférence de Paris (1919), préalable à la conférence de San Remo (avril 1920), confirmée par le traité de Sèvres (août 1920).

**10/08/1920**

### **Traité de Sèvres**

Le traité de Sèvres, conclu le 10 août 1920 à la suite de la Première Guerre mondiale entre les Alliés victorieux et l'Empire ottoman, confirme l'armistice de Moudros. Ce traité, bien que signé par le sultan Mehmed VI, ne sera toutefois jamais appliqué. Par celui-ci, l'Empire ottoman renonçait officiellement et définitivement à ses provinces arabes et africaines. Les trois principes de la déclaration Balfour de 1917 au sujet de la Palestine sont repris dans l'article 95 du traité de Sèvres.

**1920**

### **Conférence de San Remo**

La conférence de San Remo est une conférence internationale qui a eu lieu du 19 au 26 avril 1920 à Sanremo (selon la graphie actuelle), en Ligurie, dans le nord-ouest de l'Italie. Le 24 avril 1920, le Comité supérieur place la Palestine sous un mandat du gouvernement britannique.



**29/11/1947**

### **Plan de partage de la Palestine (Résolution 181)**

le plan de partage de la Palestine élaboré par le Comité spécial des Nations unies sur la Palestine (UNSCOP) créé par l'ONU, est approuvé par cette dernière à New York, par le vote de la résolution 181.

**14 /05/1948**

### **Indépendance d'Israël**

Trois ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'extermination de plus de six millions de Juifs par les nazis, David Ben Gourion proclame l'État d'Israël sur une partie de la Palestine. Dès le lendemain, les armées arabes (Égypte, Syrie, Jordanie, Liban et Irak) entrent en guerre contre le nouvel État

**1949**

### **Accords de Rhodes**

Les accords d'armistice israélo-arabes de 1949 ont été signés entre Israël et ses pays voisins l'Égypte, le Liban, la Transjordanie et la Syrie entre le 24 février et le 20 juillet 1949. Ces accords mettent un terme à la guerre israélo-arabe de 1948-1949 et établissent des lignes d'armistice provisoires.

**1967**

### **Guerre des Six-Jours**

Le 5 juin 1967, Israël déclenche la guerre dite des « Six-jours » contre l'Égypte, la Syrie et la Jordanie, s'emparant de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie, de la bande de Gaza, du plateau syrien du Golan et du Sinaï égyptien. La guerre se poursuivra jusqu'au 10 juin 1967.

**22/11/1967**

### **Résolution 242**

À l'issue de la guerre des Six Jours, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 242 qui réclame la fin immédiate de l'occupation militaire israélienne. Cette résolution, fréquemment invoquée depuis dans les négociations de paix au Proche-Orient, reste encore inappliquée. Elle ne précise toutefois pas comment devraient être restitués les territoires dont elle demande l'évacuation par Israël, les territoires aujourd'hui dits « palestiniens » étant avant 1967 sous contrôle jordanien et égyptien.

**3/11/1969**

### **Accords du Caire**

Les Accords du Caire sont des accords secrets qui ont été signés le 3 novembre 1969 entre les délégations libanaise et de l'OLP réunies au Caire pour tenter de mettre fin à la crise opposant les mouvements palestiniens, sous l'action des fedayins de l'OLP, et l'armée libanaise.

**22/10/1973**

### **Résolution 338**

La Résolution 338 est une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, le 22 octobre 1973 après le déclenchement de la guerre du Kippour. La Résolution appelle à un cessez-le-feu et à des négociations pour une paix juste et durable au Moyen-Orient. Elle réaffirme la validité de la résolution 242 (1967).

**26/03/1979**

### **Traité de paix israélo-égyptien**

Traité de paix israélo-égyptien, le premier jamais conclu entre Israël et l'un de ses voisins.

**30/10/1991**

### **Conférence de Madrid**

La Conférence de Madrid s'est déroulée sur trois jours à partir du 30 octobre 1991, accueillie par l'Espagne et soutenue par les États-Unis et l'Union soviétique. Ce fut la première tentative de la communauté internationale pour engager un processus de paix au Proche-Orient, par le biais de négociations impliquant Israël et les pays arabes dont la Syrie, le Liban, la Jordanie et les Palestiniens. Le succès de la conférence fut de favoriser des discussions de paix qui conduisirent aux Accords d'Oslo de 1993 et au traité de paix israélo-jordanien de 1994.

**13/09/1993**

### **Accords d'Oslo**

Après six mois de négociations secrètes à Oslo, Israël et l'OLP signent à Washington des accords sur l'autonomie palestinienne.

**17/09/1978**

### **Accords de Camp David**

Ils consistent en deux accords-cadres qui furent signés à la Maison-Blanche après 13 jours de négociations secrètes à Camp David. Ils furent suivis de la signature du premier traité de paix entre Israël et un pays arabe : le traité de paix israélo-égyptien de 1979.

**30/06/1980**

### **Résolution 476**

La résolution 476 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée le 30 juin 1980 déclare nulle et non avenue la décision d'Israël de modifier le statut de Jérusalem. En effet l'assemblée législative d'Israël vient de voter la loi de Jérusalem. Cette loi institue Jérusalem comme capitale « une et indivisible » de l'État d'Israël.

**1995**

### **Oslo II**

L'Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la bande de Gaza (également connu sous le nom d'Accord intérimaire israélo-palestinien, Accord de Taba ou parfois Oslo II) a été signé entre Yitzhak Rabin, Premier ministre d'Israël, et Yasser Arafat, président de l'OLP. La signature a eu lieu une première fois à Taba le 24 septembre 1995, puis de nouveau à Washington le 28 septembre 1995, en présence des représentants russes, américains, européens, égyptiens, jordaniens et norvégiens. L'accord précise d'abord les compétences et les modalités d'élections d'un Conseil législatif palestinien, dont les quatre-vingts membres sont effectivement élus en janvier 1996, tout comme le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui renforce ainsi sa légitimité.

**1997**

### **Protocole d'Hébron**

Le Protocole d'Hébron, dont la négociation débute le 7 janvier et se conclut du 15 au 17 janvier 1997, entre Benyamin Netanyahu, Premier ministre d'Israël, Yasser Arafat, Président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, et Warren Christopher, secrétaire d'État

américain, concerne le redéploiement de Tsahal d'Hébron, ville de Cisjordanie, qui abrite entre 500 et 850 colons Israéliens depuis la guerre des Six Jours, en accord avec l'Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la Bande de Gaza de septembre 1995. Hébron est divisée en deux parties selon le Protocole d'Hébron, l'une sous le contrôle de l'autorité palestinienne et l'autre sous le contrôle d'Israël.

**23/10/1998**

### **Accords de Wye Plantation**

Les Accords de Wye Plantation sont des accords politiques signés le 23 octobre 1998 entre Israël et l'Autorité palestinienne et négociés à la suite de l'Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la Bande de Gaza (ou Oslo II) du 28 septembre 1995. Ces nouveaux accords préparent de nouvelles évacuations israéliennes sur 31 % de la Cisjordanie.

**4/09/1999**

### **Mémorandum de Charm el-Cheikh**

Le Mémorandum de Charm el-Cheikh est un document signé le 4 septembre 1999 à Charm el-Cheikh par Ehud Barak, Premier ministre israélien, et Yasser Arafat, Président de l'OLP et de l'Autorité palestinienne, en présence de Madeleine Albright, Secrétaire d'État américaine, et cosigné par Hosni Moubarak, Président égyptien, et par Abdallah II, Roi de Jordanie. Le but de ce mémorandum est de mettre en application les différents accords israélo-palestiniens signés depuis septembre 1993.

**2000**

### **Sommet de Camp David II**

Le sommet pour la Paix au Proche-Orient de Camp David (parfois surnommé Camp David II) s'est tenu en juillet 2000 dans la résidence de Camp David en présence de Bill Clinton, président des États-Unis, de Ehud Barak, Premier ministre de l'État d'Israël et de Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne. Ce fut l'une des tentatives diplomatiques pour mettre un terme au conflit israélo-palestinien, problème clé du plus large conflit israélo-arabe.

**7/10/2000**

### **Résolution 1322**

La résolution 1322 est une résolution adoptée le 7 octobre 2000, par le Conseil de sécurité des Nations unies. Le conseil de Sécurité condamne les actes de violence, particulièrement le recours excessif à la force contre les Palestiniens lors des épisodes de violences qui ont suivi la visite d'Ariel Sharon, chef du Likoud, le 28 septembre, sur l'Esplanade des mosquées à Jérusalem., qui ont fait des blessés et causé des pertes en vies humaines et demande à Israël, puissance occupante, de se conformer scrupuleusement à ses obligations juridiques et aux responsabilités qui lui incombent en vertu de la quatrième convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, en date du 12 août 1949. Le Conseil exige en outre « que les violences cessent immédiatement et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour faire en sorte que cessent les violences, que n'ait lieu aucun nouvel acte de provocation, et que s'opère un retour à la normale d'une manière qui améliore les perspectives du processus de paix au Moyen-Orient ».

**2001**

### **Sommet de Taba**

Le Sommet de Taba de 2001 s'est tenu du 21 au 27 janvier 2001 à Taba (Égypte) dans la

péninsule du Sinaï, en présence de Bill Clinton, Président des États-Unis, de Ehud Barak, Premier Ministre de l'État d'Israël et de Yasser Arafat, Président de l'Autorité palestinienne. Clinton convoqua les deux dirigeants sur la base de nouveaux paramètres de négociations pour résoudre dans l'urgence les différents points du conflit israélo-palestinien, après l'échec du sommet de Camp David II en juillet 2000 et le déclenchement de la seconde intifada. Ce sommet ne parvint pas aux résultats espérés.

**2002**

### **Résolution 1397**

La résolution 1397, rédigée par les États-Unis et votée dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 mars 2002 par le Conseil de sécurité des Nations unies, préconise un État palestinien à côté d'Israël.

**01/01/2003**

### **Initiative de Genève**

L'Initiative de Genève, ou Accord de Genève, est un plan de paix alternatif établi par les anciens partenaires des négociations de Taba pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Les accords prévoient un règlement global du conflit israélo-palestinien dont :

- le partage de la souveraineté sur Jérusalem qui serait la capitale des deux États, les quartiers arabes et l'Esplanade des mosquées étant sous souveraineté palestinienne
- l'évacuation par Israël de 98 % de la Cisjordanie (dont la plupart des colonies) et la totalité de la bande de Gaza et le règlement de la question de la circulation entre Cisjordanie et Bande de Gaza.
- Concernant le droit de retour des palestiniens une indemnisation des réfugiés qui auraient le choix entre plusieurs options qui sont l'installation dans le futur État Palestinien, rester définitivement dans le pays d'accueil, aller s'installer dans un pays tiers ou le retour en Israël. Les pays tiers fixent un nombre de réfugiés autorisés à s'y installer et Israël doit prendre pour base le nombre moyen de réfugiés fixés par les pays tiers pour établir son propre nombre de réfugiés palestiniens autorisés à venir.

Il faut signaler que cet accord était compatible avec la Feuille de route.

**30/04/2003**

### **Feuille de route pour la paix**

Une « Feuille de route » a été adoptée par un quartette diplomatique réuni le 30 avril 2003 pour tenter de mettre un terme au conflit israélo-palestinien. Le quartette était composé de l'Organisation des Nations unies, de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie. Cette feuille de route était destinée à aboutir, par étapes, à un règlement permanent du conflit israélo-palestinien sur la base du principe de l'existence de deux États.

**27/11/2007**

### **Conférence Annapolis**

La conférence d'Annapolis est une conférence diplomatique pour la paix au Moyen-Orient qui s'est tenue aux États-Unis le 27 novembre 2007, à l'Académie navale d'Annapolis, dans le Maryland. Cette conférence officialise pour la première fois la « solution à deux États » pour résoudre le conflit israélo-palestinien. La solution est inscrite à l'ordre du jour et acceptée par les deux parties. La conférence s'est terminée par la publication d'une déclaration conjointe de toutes les parties.

## SOLUTIONS POSSIBLES

En ce qui concerne la résolution du conflit israélo-palestinien, la solution ne peut être que politique.

### Solution à deux Etats

La solution à deux États, qui promeut la création d'un État palestinien aux côtés d'Israël, est généralement considérée comme le meilleur des scénarios pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Certes, elle consiste à diviser des terres, parfois revendiquées par les Palestiniens comme par les Israéliens, et pousse donc les deux parties à faire des décisions difficiles. D'un autre côté, cette solution permet aux deux peuples, israélien comme palestinien, d'avoir chacun un État, avec leurs propres institutions, des représentations (drapeaux, hymnes) et des récits nationaux distincts (fêtes nationales), reflétant des cultures et des histoires différentes.

## BIBLIOGRAPHIE

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil\\_principal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil_principal)

<https://www.journaldemontreal.com/2020/08/13/israel-et-le-monde-arabe--huit-guerres-et-d-e-rares-accords-de-paix>

<https://mfa.gov.il/mfa/Pages/default.aspx>

<http://info.persee.fr/>

<https://www.amun.org/handbooks/2018/issues-at-amun-2018/historical-security-council-1948/>

<https://www.un.org/securitycouncil/fr>

<https://www.la-croix.com/Journal/Israel-Palestine-frontieres-pour-deux-Etats-2017-01-08-1100815634>

[https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/04/18/resolution-1397\\_4236441\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/04/18/resolution-1397_4236441_1819218.html)

<https://www.cairn.info/revue-etudes-2003-9-page-163.htm>

[https://www.lepoint.fr/monde/egypte-israel-40-ans-apres-le-traite-une-relation-a-toute-epreuve-24-03-2019-2303481\\_24.php#:~:text=La%20coop%C3%A9ration%20entre%20l'Egypte,guerre%20%C3%A9clair%20des%20Six%20Jours.](https://www.lepoint.fr/monde/egypte-israel-40-ans-apres-le-traite-une-relation-a-toute-epreuve-24-03-2019-2303481_24.php#:~:text=La%20coop%C3%A9ration%20entre%20l'Egypte,guerre%20%C3%A9clair%20des%20Six%20Jours.)

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/>



<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2005-4-page-31.htm>

[https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EXPO\\_STU%282015%29534995](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EXPO_STU%282015%29534995)

<https://www.leparisien.fr/international/cisjordanie-tout-comprendre-aux-colonies-issraeliennes-24-05-2018-7733487.php>